

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	4 (1928-1929)
<b>Heft:</b>	17
 <b>Artikel:</b>	Armée et Pompiers
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-711139">https://doi.org/10.5169/seals-711139</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

notre armée pour lesquels la patrie et la fidélité à l'armée ne sont pas de vains mots, se rencontreront sur le sol soleurois. C'est l'idée qu'a voulu concrétiser dans son projet l'auteur de l'affiche qui sera bientôt placardée dans toute la Suisse. Le jury a alloué le premier prix à M. Emile Scheller, artiste-peintre à Soleure. L'affiche représente un porte-drapeau fier et énergique, à l'arrière-plan, les hommes d'armée sont alignés en une masse imposante au-dessous des vieux remparts de la ville de Soleure, tels qu'ils existent encore maintenant. L'affiche correspond exactement au genre de la manifestation. Exécutée en deux couleurs elle engagera les sous-officiers à se rendre nombreux à Soleure, à y accomplir de belles tâches sportives et militaires et à fêter en même temps la Patrie.

Le Comité des prix (Président M. le Colonel Renfer, Soleure) s'adressera dans quelques semaines à l'opinion publique pour recueillir des dons. Le Comité d'organisation veut faire en sorte de pouvoir récompenser dignement les sous-officiers qui par un travail intensif ont fait des sacrifices de temps et d'argent pour prendre part aux journées soleuroises. Il est donc obligé d'avoir recours à la générosité des citoyens suisses qui voudront bien soutenir cette manifestation patriotique par des dons en espèces ou en nature.

On reconnaît la valeur d'une œuvre à la valeur de ceux qui la soutiennent. N'omettons pas de citer dans cet ordre d'idées que MM. Scheurer, conseiller fédéral, Dr. R. Schöpfer, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, et H. Obrecht, ancien conseiller national, ont bien voulu accepter la présidence d'honneur des Journées suisses des sous-officiers. Ces noms sont à eux seuls le plus sûr garant de la haute valeur patriotique de ces journées. Le Comité d'organisation est présidé par M. J. Bader, adjudant-sous-officier à Soleure.

(«Suisse libérale», Neuchâtel.)

## Armée et Pompiers.

La vie moderne si mouvementée et qui se développe suivant un rythme si pressé est pleine de dangers. Les progrès nous font payer cher leurs bienfaits: dans tous les domaines les habitants de nos localités sont exposés à mille aventures. L'électricité est propagateur d'incendies, l'eau inonde, les usines explosent, les produits chimiques dégagent des émanations souvent mortelles, les tunnels s'écroulent, les mines connaissent le terrible grison, les maisons s'affaissent, les avions s'écrasent sur le sol .... nous en passons, et des pires !

Il y a du nouveau sous le soleil, selon la vieille expression ! On ne peut plus vivre comme il y a deux siècles !

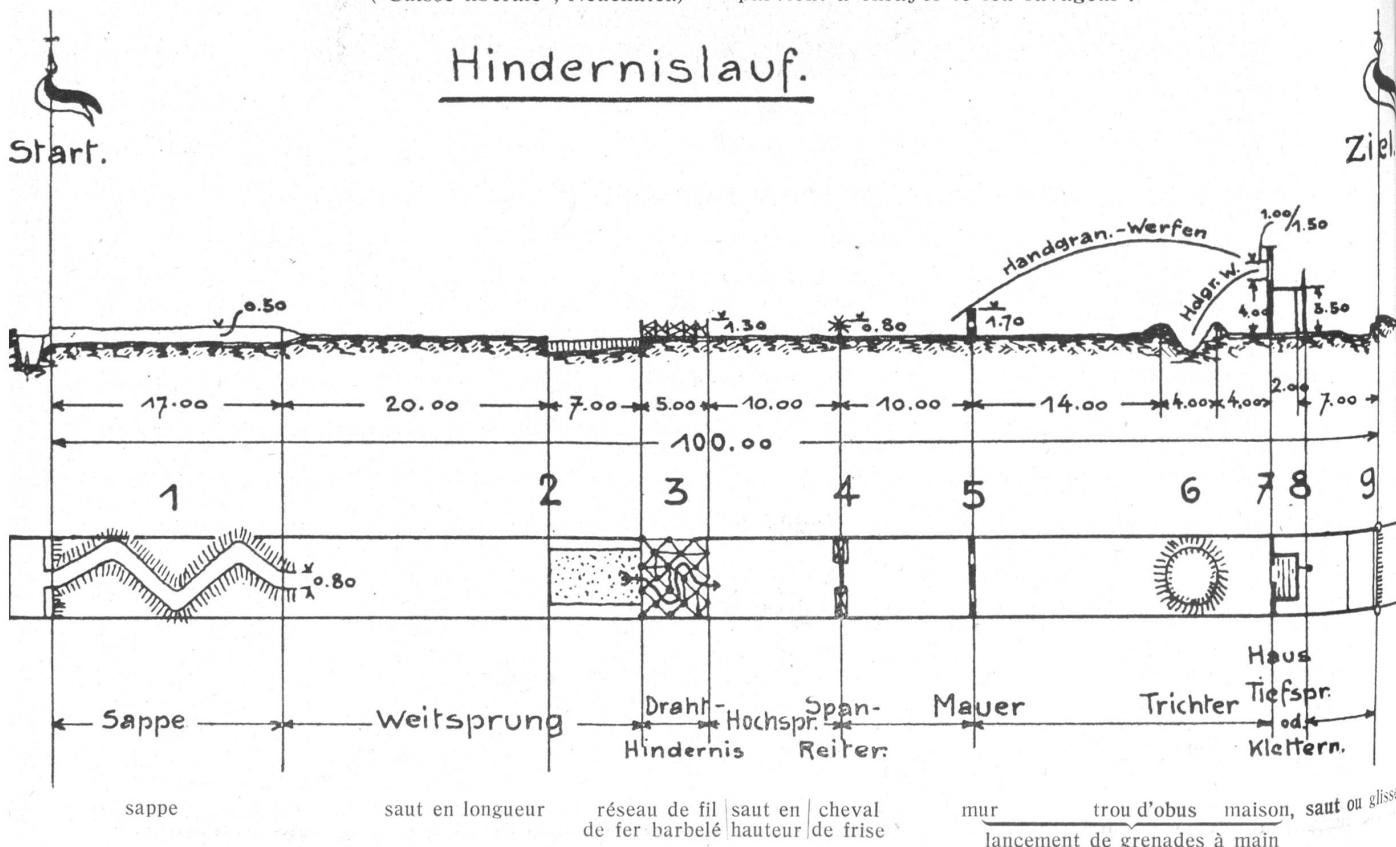
Devant les grandes catastrophes que nous évoquons, que font les hommes ? Ils cherchent à s'organiser pour permettre de moindres désastres.

De tous temps ont existé les seuls sauveteurs qu'il soit possible de trouver, les sapeurs-pompiers. Dans les très graves calamités on faisait appel jadis aussi à la troupe. seule capable par la masse de bras qu'elle offrait de rendre des services effectifs.

N'allons pas si loin : aujourd'hui encore à chaque instant des ruptures de digues se produisent le long de la côte hollandaise qui, comme on le sait, est située au-dessous du niveau de la mer. Les habitants font de leur mieux durant les terribles nuits d'orage pour réparer le désastre mais souvent on doit appeler les soldats de la ville voisine pour lutter contre les éléments déchaînés. Nos troupes du génie qu'on dirige à chaque printemps sur quelque point menacé du territoire n'agissent pas autrement.

Et dans les grands incendies de forêts qui, en été, dévastent le midi de la France, qui, si ce n'est l'armée, parvient à enrayer le feu ravageur ?

## Hindernislauf.



Der Hindernislauf in Solothurn.

Course d'obstacle à Soleure.

Nous pourrions multiplier les exemples.

L'utilité de l'armée comme élément d'ordre intérieur (nous ne parlons pas politique ici !) n'est donc pas à discuter. Mais son intervention est une exception dans notre histoire et nous laissons aux corps de pompiers toute la gloire . . . et la responsabilité de distribuer les premiers secours au cas d'accident. On sait que, chez nous, les cantons sont souverains pour organiser à leur guise ces corps de dévoués sauveteurs; l'enrôlement est facultatif ici et il est obligatoire là ! Affaire de législation !

Il y a une réforme importante à faire dans ce domaine :

Les corps de pompiers ne sont pas toujours outillés en Suisse avec tous les perfectionnements voulus ; il y a surtout une grande inégalité dans leur instruction, leur commandement et leur matériel suivant les cantons.

La question financière joue hélas ! un rôle aussi de premier plan !

Que font les grandes villes des pays voisins ? Elles ont des soldats de l'armée comme sauveteurs . . . ou si vous préférez, les pompiers sont incorporés à l'armée !

On choisit parmi les recrues celles qui par leur éducation professionnelle, leurs goûts, leurs qualités physiques sont les plus aptes au service demandé et ces hommes passent dans le corps des pompiers le temps qu'ils auraient à séjourner dans l'infanterie, l'artillerie ou la cavalerie.

Songeons-y ! Voilà qui mettrait d'accord les aimables plaisantins qui refusent de servir par motif de conscience. Pas de service civil comme d'aucuns le suggèrent, mais du service actif . . . et du vrai !

Les sauveteurs (pour nos grandes villes en tout cas car dans les villages l'organisation actuelle pourrait être conservée) appartiendraient donc à l'armée. Ce n'est pas ici le lieu de dire de quelle manière on élaborerait le règlement de service, comment on recruterait les cadres et les instructeurs et comment fonctionnerait ce corps.

Nous laissons à d'autres plumes plus compétentes que la nôtre dans ce domaine le loin de pousser plus à fond l'étude préliminaire que nous soumettons aujourd'hui à nos amis les sous-officiers !

Un autre point sur lequel il serait bon d'attirer l'attention, c'est que de cette manière nos pompiers des grands centres seraient tous **citoyens**. Vous saisissez d'emblée l'importance de ce facteur quand on songe que lors de derniers incidents anarchistes on fit appel aux pompiers comme à de véritables forces de police ! Vous imaginez des étrangers introduits chez nous pour de louche motifs et servant une cause détestable par ce moyen !

Oui, l'armée qui doit nous garder des dangers extérieurs d'invasion et des dangers intérieurs de désordres politiques doit nous garder aussi des calamités naturelles imprévisibles ! Malgré toute la bonne volonté et souvent l'héroïsme de nos pompiers que chacun admire et aime, ils ne peuvent pas faire l'impossible ; ils ne peuvent surtout pas donner leur temps pour la collectivité au grand dommage de leurs intérêts particuliers.

Faisons-les passer sous la grande discipline militaire qui simplifiera bien des choses et qui, il faut avoir le courage de l'avouer, soustraira en bien des cas nos sapeurs à des influences politiques qui n'ont rien à faire avec le bien de notre chère patrie.

Pour un travail technique prenons des techniciens ; pour une discipline sévère prenons celle de l'armée et pour les dangers nombreux de notre époque moderne ayons une organisation centrale et unique qui par sa prévoyance et ses moyens de défense nous gardera des grandes calamités que nous avons déjà connues !



Die neue  
Uebungs-  
Handgranate.

La nouvelle  
grenade  
à main.



### Militärische Sprengübung.

Neben der Pflege der eigentlichen Verbandsdisziplinen des Schweiz. Unteroffiziersverbandes sind Gelegenheiten, in den Dienst anderer Truppengattungen eingeführt zu werden, ausserordentlich zu begrüssen und für alle Teilnehmer sehr lehrreich. Hierzu eignen sich am besten ausserdienstliche Veranstaltungen und die einzelnen Sektionen des S.U.O.V. können sich auf diesem Gebiete grosse Verdienste erwerben, denn es braucht wohl kaum hervorgehoben zu werden, dass es nur von Vorteil ist, die militärischen Aufgaben **anderer Truppengattungen** kennen zu lernen. Nur auf diese Weise ist es möglich, ein gutes **Zusammenarbeiten** der verschiedenen Waffen zu erhalten.

Der Unterofiziersverein **Toggenburg** war gut beraten, als er auf Sonntag, 14. April, seine Mitglieder und die Nachbarsektionen **Seebzirk** und **Gaster** zu einer militärischen Sprengübung einlud. Es war ihm gelungen, als Uebungsleiter Hrn. Mineurleutnant **Cavin** aus Wattwil zu gewinnen. Nahezu 50 Mann und 6 Offiziere aus diesen drei Vereinen leisteten der Einladung Folge; sie wurden am Bahnhof Kaltbrunn vom Präsidenten der Sektion Toggenburg, Adj.-Uof. **E. Bühl**, kameradschaftlich begrüßt. Als Uebungsgebiet war das Benkenerriet aussersehen. Dort referierte Hr. Lt. Cavin in sehr interessantem Vortrag über die **Organisation** der Mineur-Tuppe. Das Mineur-Bataillon, seit 1918 als selbständiger Truppenkörper der Armeetruppen existierend, besteht als vier Kompanien zu je vier Zügen, mit einem Gesamtbestand von ungefähr 225 Mann pro Kompanie. In jeder Kompanie ist der erste Zug als Motorzug, die andern drei als Karrenzüge gebildet. Jeder Zug ist aber als unabhängige Einheit zur Ausführung von allen Mineur-Arbeiten ausgerüstet; neben der selbstverständlich hierzu erforderlichen Ausrüstung ist sie dazu befähigt, dank der Verschiedenartigkeit der Berufe der bei dieser Truppe eingeteilten Mannschaft.

Sodann führte Hr. Lt. Cavin die Anwesenden in den **technischen Dienst der Mineure** ein. Als **Sprengmittel** werden gewöhnlich Schiessbaumwolle, Tetril und Troyl, als **Zündmittel** der Platinzünder und die gewöhnliche Zündschnur (Zeitzündschnur) mit einer Zündschnelligkeit von 1 cm pro Sekunde, oder die Knallquecksilber-Zündschnur (Schnellzünder) mit einer Zündschnelligkeit von 5000 m pro Sekunde, verwendet. Diese grosse Schnelligkeit der Knallquecksilber-Zündschnur